Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 056-215602277-20251127-04112025BIS-DE

COMMUNE DE SAINT MALO DES TROIS FONTAINES
MAIRIE
20 AVENUE DU PORHOET
56490 SAINT MALO DES TROIS FONTAINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 13
Présents : 12
Votants : 13

Date de convocation :

20/11/2025

Le **27 Novembre 2025**, le conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE NOE, Maire.

Présents : Mme FLEURY Annie - Françoise, Mme BRIEND Delphine, Mme TANGUY Fabienne, Mme DUCHESNE Tiphaine, GUILLEMOT Pascal, SAMSON Gérard, Mr RORTHAIS Anthony, Mr ROCHEFORT Joël, Mr RENAULT Franck, Mr DAHIREL Fabien, conseillers municipaux

Absents excusés : Mme CHOPIN a donné pouvoir à Mr GUILLEMOT.

Absents :

Secrétaire de séance : Mr DAHIREL Fabien

Objet de la délibération :

04-11/2025 : Démolition de la maison de Bosbaran : étude des devis et DM n°2

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 11/12/2025

Et publication ou notification du : 11/12/2025

Monsieur Le Maire expose aux élus que suite à l'arrêté de mise en péril concernant la maison située au lieu – dit Bosbaran 2 devis ont été demandés pour les travaux de démolition.

1. PICAUT Travaux Publics : 11 000 € HT
2. Démolition Bretagne Service : 16 880 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **Décide** de retenir la proposition de PICAUT Travaux Publics pour un montant de 11 000 € HT

VOTE :

Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0

Mr Le Maire rappelle que cette opération n'avait pas été inscrite au budget prévisionnel de 2025. Il faut donc prévoir une nouvelle décision modificative.

Il propose de virer des crédits de l'opération « Rénovation énergétique » (10034) et de les affecter à l'opération « opération pour compte de tiers ».

L'opération pouvant engendrer des travaux supplémentaires de consolidation du mur mitoyen qui ne peuvent être estimés pour le moment, Mr Le Maire propose un virement de crédit de 21 000 €.

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D I 23 231 10034		21 000,00	
D I 45 4541 OPFI	21 000,00		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	21 000,00	
	Réductions	21 000,00	
Equilibre :	**Ouv. - Red.**		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	
Solde Réductions	
Ouv. - Réd.	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 056-215602277-20251127-04112025BIS-DE

✓ **Décide** de valider la DM n°2

VOTE :

Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0

Le Maire

Mr LE NOË Christian